**Pourquoi construire le(s) futur(s) avec les citoyens ?**

L’avenir a toujours été un sujet de fascination voire de préoccupation pour les Hommes. Pour l’appréhender, le comprendre et le maîtriser d’innombrables techniques ont été développées à travers les âges et les civilisations, de l’astrologie à la chiromancie, en passant par l’astragalomancie (lecture de l’avenir par les osselets) et bien d’autres. Les oracles, les aruspices et autres spécialistes dans l’art divinatoire ont perdu depuis longtemps, bien avant l’avènement du christianisme, leur crédibilité comme le rapporte déjà Montaigne[[1]](#footnote-1) en citant Cicéron :

« Quant à ceux qui comprennent le langage des oiseaux

Et qui se fient au foie d’un animal plutôt qu’à leur propre cœur

Je pense qu’il vaut mieux les écouter que les croire. »

Sur un plan scientifique, il est aujourd’hui admis qu’un certain nombre d’événements peuvent être prédits avec plus ou moins de certitude, ainsi en va-t-il des prévisions météorologiques, tandis que d’autres ne peuvent faire l’objet d’aucune prédiction particulière. La trajectoire de nos démocraties appartient à cette dernière catégorie, car aucun modèle ni appareillage scientifique ne peut déterminer ce qui est par essence indéterminable et en continuelle construction. Car l’avenir de nos démocraties n’est aucunement prédéterminé ni inscrit dans aucune loi que celle-ci soit d’ordre divin ou scientifique. Chaque jour, sans en avoir toujours conscience, nous posons les actes qui façonnent le devenir de nos sociétés et qui, dès lors, les rendront possibles. L’avenir de nos démocraties n’est donc écrit dans aucun livre mais s’écrit et se réinvente tous les jours. Il se présente plutôt comme un ouvrage en construction dont nous écrivons les pages au fil de l’eau. Nous en sommes donc les auteurs, plus ou moins actifs, et chacun, à son niveau, est en mesure de préparer des voies privilégiées vers l’un ou l’autre futur souhaitable qu’il aura préalablement identifié. Encore faut-il faire l’expérience de réfléchir aux futurs possibles. Quand, en effet, avons-nous la possibilité de nous poser, de prendre le temps de penser aux différentes possibilités que l’avenir pourrait contenir ? Admettons-le, les démarches de prospective sont rares tant au niveau individuel que collectif. Au niveau individuel ou familial, des embryons de démarche prospective pointent le bout de leur nez, au mieux, quand il s’agit d’opérer de grands choix comme le lieu de vie ou l’orientation professionnelle. Au niveau collectif, la situation n’est guère plus favorable. Dans notre société, les « espaces-temps » dédiés à la réflexion anticipative n’existent pour ainsi dire pas. Nous en retrouvons bien quelques-uns, ici et là, à l’occasion d’une réflexion menée par un groupe ou l’autre sur l’avenir d’un territoire ou d’une thématique. Mais fondamentalement, ces initiatives prospectives n’embarquent pas automatiquement avec elles les citoyens que nous sommes. Le plus souvent ces réflexions font la part belle à l’expertise technique ou scientifique[[2]](#footnote-2) et n’aboutissent que trop rarement à un processus participatif citoyen. Le constat est donc sans appel. Dans nos systèmes politiques, nous n’avons pas véritablement de culture de l’anticipation prospective. Nous avons bien entendu des outils classiques de prévision comme les exercices de conjoncture économique ou encore les perspectives démographiques[[3]](#footnote-3). Ce sont là des formes d’anticipation. Mais de dispositifs prospectifs en tant que tels, qui permettent d’ouvrir les débats et la réflexion sur les chantiers de demain tout en initiant une large participation citoyenne, nous n’en avons pas. Or se donner collectivement la possibilité de tels « espaces-temps » de réflexion est indispensable si l’on veut alimenter qualitativement le débat démocratique sur la société que nous voulons pour demain. En mettant en débat les futurs possibles de nos territoires, c’est non seulement participer à une expérience stimulante sur le plan cognitif et personnel mais c’est surtout, nourrir sur le plan démocratique. Se projeter collectivement à un horizon temporel suffisamment éloigné est de nature à favoriser les échanges de fond sur les valeurs qui nous semblent essentielles à préserver ou à cultiver dans notre société. En parlant de demain et d’après-demain, c’est aussi se donner l’occasion de ne pas raccrocher les débats à la situation existante et au choc des intérêts. On se donne de la sorte la possibilité d’échapper aux conflits du temps présent. Il y a donc, avec l’enclenchement d’une démarche de prospective, une montée en généralité des propos qui permet d’échapper à la tyrannie produite par les intérêts du moment. C’est une dimension fondamentale de tout processus démocratique que de permettre des échanges authentiques quant à la conduite du collectif que nous formons. Car, dès que l’on envisage des questions ou des thématiques à un horizon temporel long, voire très long, en les détachant complètement des enjeux de court terme, on observe presque automatiquement, un double phénomène « d’encapacitation » et de convergence. « Encapacitation » car les participants, en s’élevant au-dessus des intérêts de court-terme, se donnent la possibilité d’aborder et de réfléchir à des dimensions auparavant exclues de leurs schémas mentaux. En étant plongés complètement dans une logique de long terme, nous augmentons nos capacités de réflexion sur le monde. Par ailleurs, en réalisant cet exercice de projection dans le temps lointain, on observe également des phénomènes de convergence des opinions ou à tout le moins, une meilleure capacité de comprendre l’autre, sa vision du monde et de se mettre à sa place.

Si l’on peut s’accorder aisément sur la nécessité de tels dispositifs favorisant la réflexion prospective, la question de l’implication des citoyens par contre, provoque le plus souvent des réactions négatives allant de l’indifférence simple, au rejet pur et dur en passant par une sorte de mépris quant à l’utilité de ce genre d’initiatives.

Il faut dire que la situation de nos systèmes politiques, tout imprégnés de démocratie représentative, est très ambivalente au regard de la participation citoyenne.

D’une part, injecter ici et là des dispositifs participatifs pose indirectement la question de la pertinence et de l’utilité de la représentation politique. De manière caricaturale, on peut se dire qu’organiser des processus participatifs est, tout simplement, l’expression même de l’idée que l’on peut se passer de représentants démocratiquement élus par le peuple. Si les citoyens participent directement à la décision alors quel est encore le rôle des mandataires politiques qui par définition disposent d’une délégation de pouvoir par l’intermédiaire des élections ? La participation pose donc clairement la question de la prédisposition ou non des acteurs politiques à l’ouverture aux citoyens de ce qui constitue leur mission fondamentale, à savoir leur participation à la prise de décision. Cette participation à la décision ne signifie pas nécessairement prendre la décision à la place du politique mais peut s’envisager plus en amont du processus décisionnel par une participation à l’information dont aura besoin le décideur pour forger son action.

D’autre part, un doute subsiste généralement sur la capacité des citoyens embarqués dans de tels processus participatifs de bien comprendre et de bien saisir les enjeux toujours complexes qui sous-tendent n’importe quelle thématique soumise à débat. Comment en effet penser que des citoyens, *a priori* sans compétences techniques et sans nécessairement disposer de cette culture de l’oralité, pourtant indispensable à tout processus délibératif, sont en capacité de produire des échanges de qualité et pertinents pour le débat public.

Enfin, de nombreuses questions portent sur les aspects organisationnels. Comment sélectionner et mobiliser les participants, selon quels dispositifs les faire interagir, comment assurer une prise de parole équilibrée et respectueuse et enfin, comment leur permettre d’aboutir à un travail collectif dans le respect des opinions de chacun. Autant de questions méthodologiques essentielles qui, si elles ne sont pas prises au sérieux, risquent de transformer l’expérience participative en échec démocratique.

Cependant, malgré ce contexte peu favorable aux démarches participatives, nous retrouvons de plus en plus d’initiatives qui tentent de promouvoir la démocratie participative au sein même du système de démocratie représentative. L’illustration la plus symbolique et la plus récente de cette tendance est la création au sein du Parlement de Wallonie, d’une Commission du Renouveau Démocratique dont l’objectif vise le « développement des panels citoyens, le budget participatif, le droit d’initiative législative citoyenne, la mise en place de commissions composées de citoyens tirés au sort et l’amélioration des consultations populaires locales »[[4]](#footnote-4).

Alors pourquoi devrions-nous soutenir et favoriser l’organisation de dispositifs participatifs prospectifs ?

Le premier argument à épingler est sans doute celui consistant à dire que la participation citoyenne qui n’est pourtant pas dans l’ADN de nos démocraties représentatives, ne tend pas vers le remplacement de celles-ci mais au contraire à leur renforcement. Avec l’intégration de dispositifs participatifs, il s’agit plutôt de penser nos systèmes politiques en termes d’enrichissement démocratique plutôt que de concurrence entre représentation et participation. La production d’un panel citoyen ne s’oppose, en effet, en rien à la dynamique décisionnelle de nos démocraties représentatives. Elle peut, au contraire, utilement la compléter, l’enrichir d’échanges et de réflexions qui ne peuvent se déployer de la même manière au sein du système institutionnel démocratique. La participation doit dès lors être envisagée dans une perspective de complémentarité à la démocratie représentative plutôt que de concurrence.

Le deuxième argument porte sur la capacité des personnes à embrasser des problématiques complexes. Nombreuses sont aujourd’hui les expériences participatives qui démontrent clairement et sans équivoque la richesse et la pertinence sur le fond des débats citoyens. Ce serait en effet une erreur fondamentale de penser que la technicité des débats ne peut être appréhendée par un groupe de citoyens. Car si la politique ne peut être conduite que par des experts, alors nous perdons l’essence même de la démocratie pour laisser la place à un système technocratique dans lequel la parole est confisquée par les personnes qui connaissent et qui maîtrisent la technicité des dossiers. A cet égard, on peut citer deux exemples de panels citoyens européens dans lesquels les citoyens wallons ont été embarqués. Il s’agit, d’une part, de *Meeting of Minds[[5]](#footnote-5)* initié et coordonné par la Fondation Roi Baudouin sur le thème des neurosciences et d’autre part, du panel de citoyens européen sur les rôles des espaces ruraux dans l’Europe de demain organisé par la Fondation pour les Générations Futures[[6]](#footnote-6).

Enfin, le troisième et dernier argument en faveur d’un aménagement de nos démocraties pour permettre aux citoyens de penser le futur, porte sur l’impérieuse nécessité de combattre le sentiment d’impuissance dans lequel nos sociétés sont engluées. Sentiment d’impuissance à l’adresse de la politique et de la manière dont elle se pense. De nombreuses études comme celles issues de l’enquête « Baromètre social de Wallonie » (IWEPS), montrent à quel point les citoyens se sentent impuissants face aux grands enjeux de notre société[[7]](#footnote-7). Non seulement, ils sont les destinataires des messages d’impuissance mais ils en sont également les amplificateurs. Réfléchir ensemble à ce que demain et après-demain peuvent être est sans aucun doute une belle manière de dire qu’un autre monde est possible en arrachant ces chaînes qui nous retiennent dans le présent. Se projeter dans le futur c’est aussi se donner une chance de penser différemment que cela soit sur le plan individuel ou collectif. C’est ce que les anglo-saxons appellent l’*empowerment*. Se sentir détenteur d’un pouvoir que l’on met au service des autres et avec les autres. Voilà le dernier apport de cette nécessité de penser le futur avec les citoyens. Penser demain ensemble, c’est surtout nous permettre d’agir aujourd’hui collectivement.

1. Michel de Montaigne, Les Essais, chapitre 11: Des pronostications, Editions Arléa, 2002, p.42. [↑](#footnote-ref-1)
2. A titre d’illustration voir notamment la recherche prospective « Transition énergétique » : http://www.iweps.be/etude-de-prospective-transition-energetique [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir à cet égard les travaux de l’IWEPS (www.iweps.be). [↑](#footnote-ref-3)
4. Stéphane Hazée, http://www.ecolo.be/?renouveau-democratique-en-wallonie-de [↑](#footnote-ref-4)
5. Frédéric Claisse et Sébastien Brunet (2013), Meeting of Minds: tempête de cerveaux dans un verre d'eau ?, *in* Sébastien Brunet *et al*, *La participation à l’épreuve*, P.I.E. Peter Lang, pp. 109-124. [↑](#footnote-ref-5)
6. Vincent Jacquet et Benoît Derenne (2013), Une délibération multiniveau: Le Panel de Citoyens Européen sur les rôles des espaces ruraux dans l’Europe de demain, *in* Frédéric Claisse *et al*, La participation en action, P.I.E. Peter Lang, pp. 181-194. [↑](#footnote-ref-6)
7. Rébécca Cardelli, Thierry Bornand et Sébastien Brunet (2014), Le baromètre social de Wallonie, Presses universitaires de Louvain. [↑](#footnote-ref-7)